

Psychologie du développement et institutions : petite enfance

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P7PAPEP
- > En savoir plus : <https://dep-psycho.parisnanterre.fr>

Présentation

Dans ce cours, sera abordé le bébé et ses parents au cœur des institutions de la petite enfance (Maternité, PMI, Pouponnière, Crèche, CMP, CMPP, CAMSP, UME, Foyers/ Centres parentaux, etc...). Un focus sera fait sur le travail au sein de ces institutions en termes d'accompagnement et de soutien à la parentalité, de prévention prénatale (EPP), des liens entre les institutions, des réseaux de périnatalité, de la gestion de la naissance prématurée et des soins individualisés ainsi que la dépression de la mère et du bébé. Nous aborderons également la place du psychologue dans ces institutions et son rôle dans la mise en place des projets en lien avec la prévention et l'accompagnement des bébés.

Objectifs

Introduire les institutions de la petite enfance ainsi que la place du bébé et de ses parents au sein de ces institutions.

Évaluation

Examen standard : dossier et exposé oral.

Examen dérogatoire et session 2 : dossier et exposé oral.

Compétences visées

savoir repérer les compétences de chaque institution et son intérêt pour le développement précoce

Contact(s)

> **Rana Esseily**

Responsable pédagogique

resseily@parisnanterre.fr